

Mot du Pr Salim Daccache s.j., Recteur de l'Université Saint-Joseph de Beyrouth, à la cérémonie d'un « Cinquantenaire dans les sentiers du Droit » de Son Excellence Maître et Professeur Ibrahim Najjar, le 9 décembre 2016 à 18h30.

Excellences, Chers Amis de son Excellence Monsieur le Professeur Ibrahim Najjar,

Cher Maître,

1. C'est au cœur même de l'USJ que vous avez voulu célébrer vos cinquante ans dans les sentiers du droit si difficiles et si ardu, mais beaux et éloquent. Victor Hugo n'a-t-il pas dit : « l'esprit s'enrichit de ce qu'il reçoit, le cœur de ce qu'il donne » ? Belle phrase qui s'applique à merveille à ce moment plein d'émotion qui vous concerne, à des années menées dans l'esprit du service et du dévouement. Intuition magique d'Hugo qui parle aujourd'hui à votre esprit libanais qui a tant reçu durant les années de formation, à Beyrouth puis à Paris. Dans l'avant-propos de l'un de vos ouvrages, nouvellement édité pour l'occasion, qui sera remis à vos amis qui vous entourent ce soir, vous citez vos maîtres, l'un après l'autre, avec cette élégance du mot de la reconnaissance, qu'ils aient été à Paris ou bien à Beyrouth. Votre mémoire fait acte de témoignage en se rappelant Louis Boyer, Ernest Telhiac, Philippe Ardant, Paul Roubier, Pierre Gannagé, Jean-Louis Souriou et j'en passe. Mais en chaque phrase, vous paraissez celui qui a voulu donner et partager ce qu'il a reçu avec beaucoup de cœur dans ce grand espace qui nous dépasse tous, par le passé et vers l'avenir, dans cette Université Saint-Joseph de Beyrouth qui vous a porté et qui nous porte pour donner le meilleur de nous-mêmes. C'est de notre intelligence en acte qu'elle s'enrichit et de la manière par laquelle s'exerce cette intelligence qu'elle déploie ses ailes, mais voilà que nous partageons nous aussi cette richesse dans la mesure où nous avons donné avec le cœur et par le sentiment d'appartenance. Vos cinquante ans de don de soi marquent à jamais les annales de la Faculté et de l'Université.

2. Cher Ami et Ancien de l'*Alma Mater* et plus précisément de la Faculté de Droit, la richesse de ce moment que nous vivons aujourd'hui n'est que l'expression de ce que votre cœur, fait d'affection, d'engagement, de compétence et d'intelligence a donné sans compter. N'est-ce pas là le propre et la définition de l'Amour qui est notre conviction et la vôtre après avoir retenu la raison comme voie à parcourir ? Cher Maître je ne risque point de parler de la science du Droit que vous avez pratiqué de peur de sortir de la voie droite. Mais les différents témoignages de ce soir, du Ministre Bahige Tabbara, du Président Ghaleb Ghanem et de Maître Alexandre Najjar et surtout celui du professeur François Terré, - qu'ils soient tous remerciés, - parleront de votre finesse et de votre adresse dans la position des principes, dans l'élaboration des concepts, dans le maniement des syllogismes et dans la justesse des jugements et des conclusions.

3. Aujourd'hui, la sérénité de votre visage dit bien que l'esprit est bien vivant, toujours passionné pour accueillir le nouveau, et reconnaissant de ce qu'il a reçu et reçoit encore comme intuitions et savoirs en idées et méthodes ; cette sérénité, qu'on connaît en vous comme sérénité légendaire, dit bien que votre cœur a tellement donné généreusement de telle manière qu'il s'est enrichi de tant d'amitiés qui vous entourent aujourd'hui, de reconnaissance qu'on vous manifeste à chaque instant et de soutien dont on vous assure de la part des disciples et ils sont

bien nombreux, de la part des collègues qui vous ont montré le grand respect dû à celui qui les a unis par le meilleur des mots, celui de la confiance et de l'encouragement. Nous savons tous que vous êtes un homme passionné, de cette passion qui marque les générations, les esprits et les cœurs !

4. Pour terminer, je ne peux achever ce mot qui a cherché à exprimer toute la reconnaissance de la Faculté et de l'Université à l'égard d'un maître, sans évoquer encore deux aspects : ces cinquante ans de la vie active d'un maître ne peuvent être qu'un exemple pour les générations à venir de ceux qui sont appelés à ne pas être seulement des enseignants seulement mais aussi des maîtres et des pédagogues d'enseignement de leurs matières et aussi un exemple aux générations actuelles et à venir de nos étudiants qui n'ont pas besoin de répétiteurs mais de leaders qui les guident vers le bon, le vrai et le bien. Le P. Ducruet avait bien raison lorsqu'il vous poussa à prendre en charge les cours que vous aviez commencés à dispenser, comme vous le dites vous-même. L'autre aspect que je ne voudrais pas oublier d'autre part est le fait que vous avez été et vous êtes toujours porteur de belles et de vraies causes, la cause de ce Liban pur lequel il faut militer pour sa Liberté, la cause de l'abolition de la peine de mort dont vous êtes le porte-parole au niveau local et international et la cause de cette communauté chrétienne du Liban qui doit agir de concert avec les autres communautés pour l'édification de l'État pour qu'elle demeure vivante et forte. Ce Liban, vous avez toujours clamé qu'il était et sera notre espérance d'hier et surtout d'aujourd'hui par notre combat pour la justice et l'intégrité. Puisse cette espérance de plus d'État et de vivre-ensemble se réaliser aujourd'hui et demain dès le moment où le gouvernail de la République a été confié à son capitaine à qui nous souhaitons réussite pour que le Liban retrouve sa bonne santé.

5. Cher Maître, cinquante ans c'est peu dans la vie d'un entrepreneur. La moisson n'est pas terminée, il y a encore à faire et à dire. *Ad multos annos.*